

ALIM TMS-II-IP

réf : J-DA-015

ALIMENTATION SECOURUE CONNECTÉE

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Faire très attention aux avertissements contenus dans cette section car ils fournissent d'importantes indications pour obtenir une installation sûre, pour l'utilisation correcte et le bon entretien du produit.

- **ALIM TMS II-IP** est une alimentation secourue DC destinée à être raccordée au réseau 230 VAC de distribution publique.
- Il assure la continuité de service des équipements en cas de coupure de courant. La fonction de secours est intégrée au produit.
- Un dispositif de sectionnement bipolaire facilement accessible doit être prévu et monté en amont : courbe C ou D (calibre préconisé 1A).
- Afin d'éviter tout risque de choc électrique, toute intervention doit être réalisée hors tension.
- L'intervention doit être réalisée uniquement par du personnel habilité.
- Lors du montage, connecter le fil de terre en premier et lors du démontage le déconnecter en dernier.
- Equipement destiné à être utilisé dans un local technique.
- Montage horizontal ou vertical.
- Dimensionner et protéger les câbles en fonction du courant d'entrée / sortie maximum.
- Respecter les limites thermiques et mécaniques.
- En cas de stockage prolongé ou déconnexion, débrancher la batterie montée à l'intérieur du boîtier.



ATTENTION

Risque d'explosion si la batterie est remplacée par un type incorrect.
Jetez les piles usagées conformément aux instructions.



Les équipements électriques doivent être obligatoirement recyclés suivant la Directive n°2012/19/UE du 04/07/12 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

DESCRIPTION

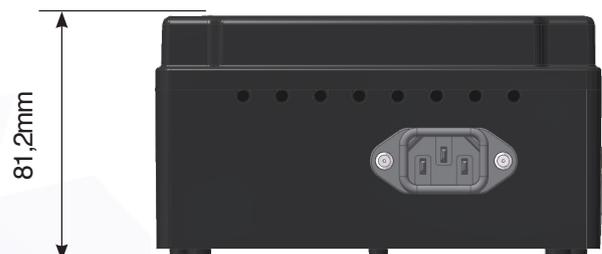
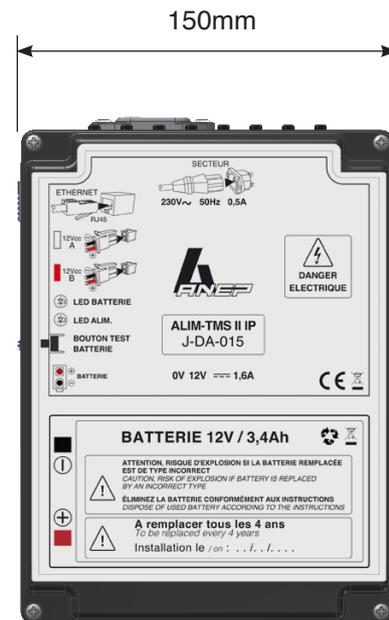
NORMES ET DIRECTIVES, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE

EN 60950 ; EN 61000-3 ; EN 61000-4 ; EN 55014

ANEP assure le recyclage de ses produits en fin de vie.

CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES

- Boîtier plastique TEFABLOC™
- Indice de protection: IP30
- L 150 x H 200 x 81.2 mm - 1.81 kg



SPÉCIFICATIONS

SPÉCIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES

Températures de fonctionnement : **10°C...35°C**

Températures de stockage : **0°C...85°C**

Humidité relative en fonctionnement : **20% ...95% à 30°C**

SPÉCIFICATIONS ÉLECTRIQUES D'ENTRÉE

- Tension réseau 196 à 255 VAC - Fréquence: 50 Hz - Classe I
- Régimes de neutre: TT, TN, IT - Courant primaire @ 230 V : 0,5 A
- Visualisation par LED de la présence du réseau (PWR)

SPÉCIFICATIONS ÉLECTRIQUES DE SORTIE

- 2 sorties utilisateur 12 Vcc (1,6 A)

SAUVEGARDE

- Batterie Plomb intégrée 12 V, 3.4 A/h → (A RACCORDER)
- Test de la batterie en local par le bouton test batterie
- Visualisation du résultat du test de la batterie par un voyant batterie OK

L'appui sur le bouton active la phase de test de la batterie (clignotement du voyant batterie OK).

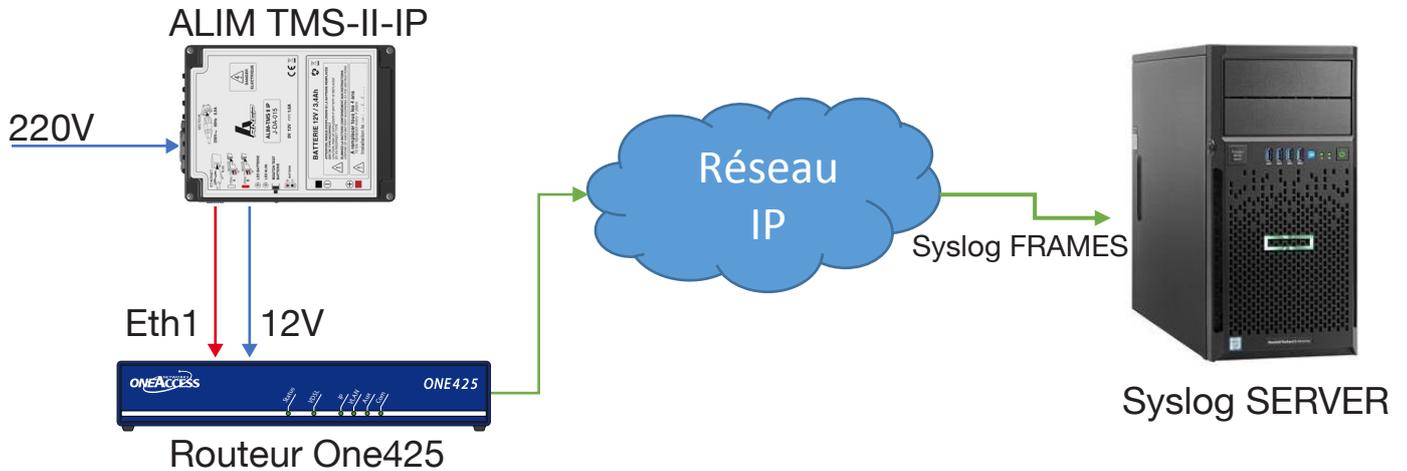
Au bout d'une minute si le voyant s'illumine fixe, la batterie est fonctionnelle.

- MTBF (Mean Time Between Failure) une charge/décharge par mois : 10 ans
- Auto décharge @ 25°C : 50% en 10 mois
- Nb cycle : 1200 si les décharges ne dépassent pas 30%

INSTALLATION

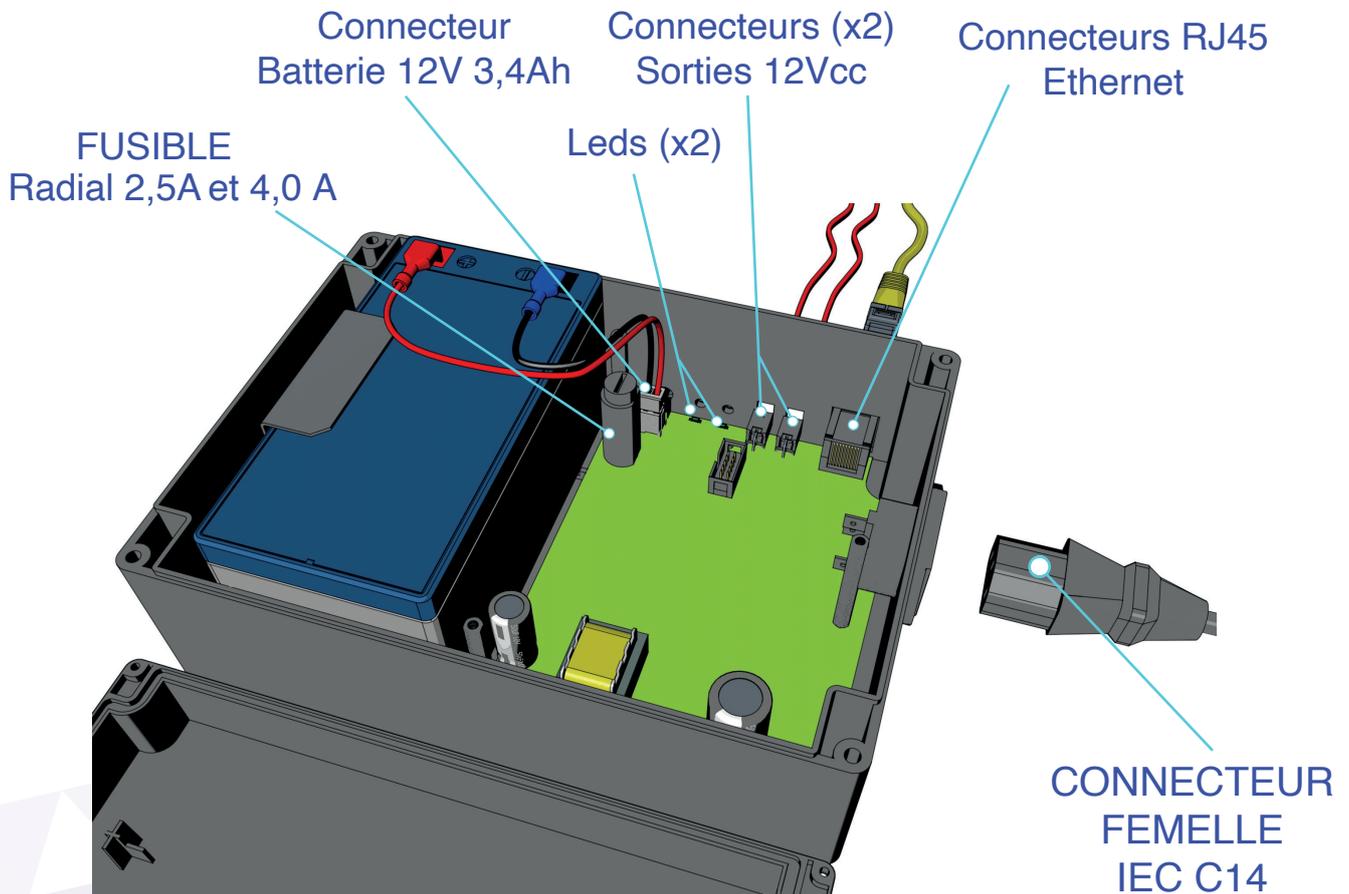
RACCORDEMENTS

- 3x Câbles fournis (secteur, basse tension routeur, Ethernet CAT 5e)



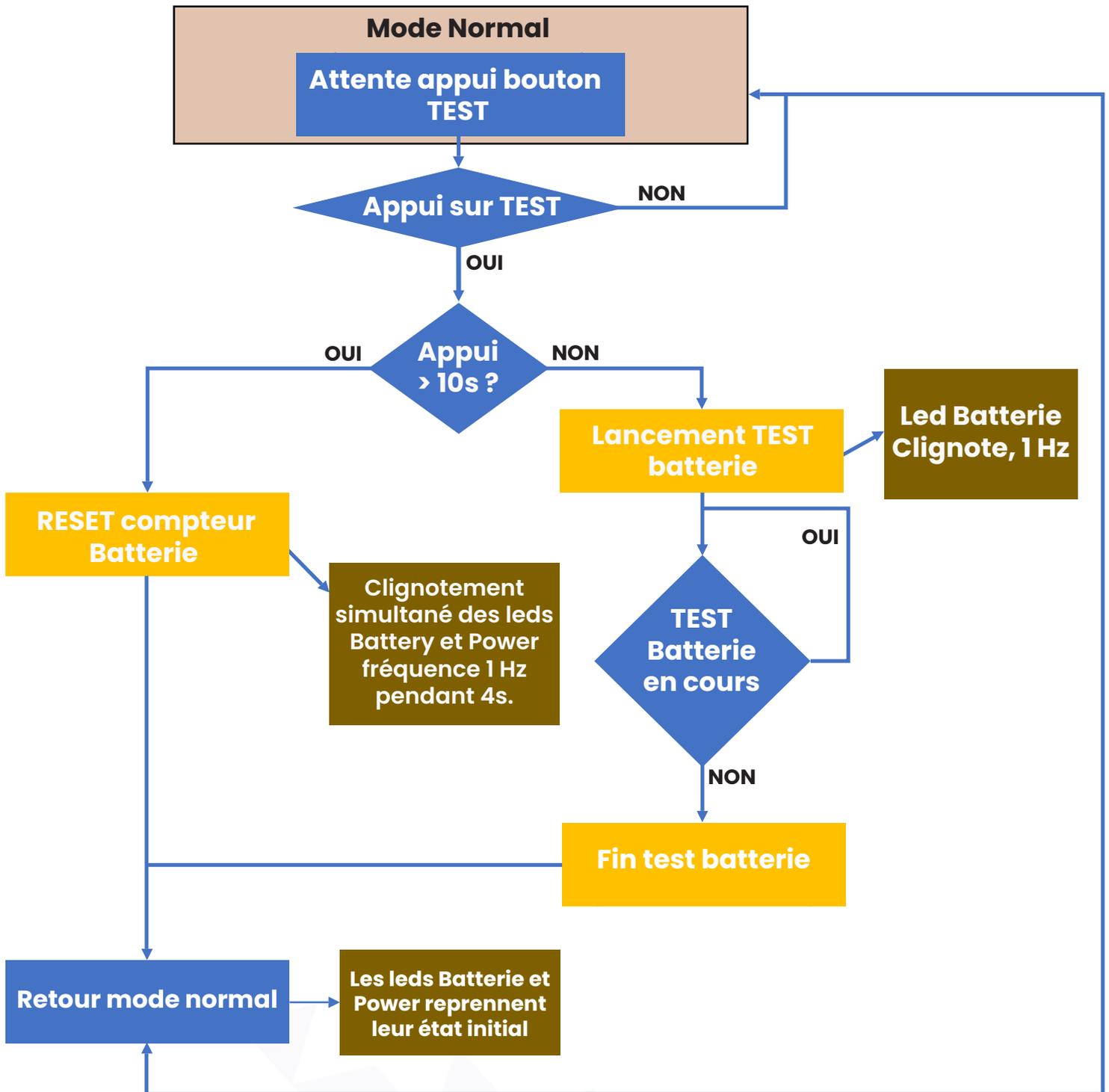
COMMUNICATION

- 1 port Ethernet : 100 Mbps
- Protocole de communication : DHCP, IPV4, SYSLOG
- 2 voyants d'état de visualisation des communications.



SCHÉMA

PROCÉDURE DE REDÉMARRAGE (REBOOT)



NOTES

ANEP applique une méthode de développement continu, aussi, ANEP se réserve le droit d'apporter des changements et des améliorations à tout produit décrit dans ce document, sans aucun préavis.

ANEP ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de toutes pertes de données, ainsi que tout dommage particulier ou incident, consécutif à une mauvaise mise en oeuvre ou une utilisation non conforme du produit.

Le contenu de ce document est fourni «en l'état». Aucune garantie sous quelque forme que ce soit, explicite ou implicite, n'est accordée quant à la précision, à la fiabilité ou au contenu du document.

ANEP se réserve le droit de réviser ce document ou de le retirer à n'importe quel moment sans préavis.

GARANTIE

Ce produit est garanti **3 ans** à compter de la date de facturation du produit, à l'exception des batteries et des piles qui sont garanties **6 mois**.

Toutefois, cette garantie ne s'applique pas en cas:

- D'utilisation non conforme aux instructions figurant dans ce manuel.
- De détérioration provenant d'une cause extérieure au produit (acte de vandalisme, feu, inondation, orage, surtension...).
- D'une installation effectuée par un installateur non qualifié et non agréé par ANEP.
- De modifications ou réparations réalisées par des entités non agréés par ANEP.
- D'ouverture du produit par une personne non agréée ANEP.



IMPORTANT

Un soin et une rigueur tout particulier doivent être apportés au câblage et au branchement, afin d'obtenir les meilleurs résultats sonores et une fiabilité optimale du produit.

Le matériel doit être raccordé, installé et programmé dans les règles de l'art de la profession.



LE SERVICE APRÈS VENTE EST ASSURÉ PAR

SAVTEL

4 bis rue de Paris 94470 Boissy-Saint-Léger

Tél : 01 45 98 34 44



Site internet : www.anepstore.com

